



DRÔME-ARDÈCHE

**Objet : Appel de Cotisation
Année 2019 - 2020**

**Madame, Monsieur
Le Directeur Ecole primaire privée**

Vous trouverez ci-dessous l'appel de cotisation annuelle au titre de l'UGSEL Drôme Ardèche.

Cette cotisation marque juridiquement votre appartenance à l'UGSEL.

Elle permet aux enseignants :

- D'utiliser les kits pédagogiques de l'UGSEL Drôme /Ardèche,
- D'éventuellement bénéficier gracieusement de l'intervention de professionnels du sport, par le biais des conventions signées avec les comités sportifs départementaux,
- De participer avec leurs élèves à toutes les rencontres sportives organisées par le comité Bi Départemental, la ligue Régionale voire la fédération Nationale,
- De participer aux formations « enseignants » organisées par l'UGSEL 26/07,
- De permettre à vos parents d'élèves de participer aux formations « agréments accompagnateurs » mises en place par l'UGSEL 26/07,
- De bénéficier des services de l'UGSEL pour tout ce qui concerne l'EPS (réglementation, organisation Olym'puces, projets de classe...)

Une partie de cette cotisation est reversée au secrétariat national, l'autre partie reste à la disposition de l'U.G.S.E.L. 26/07 pour la gestion du secrétariat, la mise en place de la formation des enseignants du premier degré, la documentation et l'organisation des rencontres sportives.

**La cotisation annuelle pour l'année 2019 – 2020 est de
2 € par élève pour l'élémentaire
1 € par élève pour la maternelle**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes très sportives salutations.

Alain ORGERIT
Président UGSEL Drôme Ardèche